

ADMISSION À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE A. DE ST-EXUPÉRY ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

À la suite de l'inscription scolaire à la mairie (service des Affaires Scolaires), vous devez **prendre rendez-vous pour l'admission à l'école auprès de la directrice au 05.56.76.25.83.** N'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur le cas échéant, en indiquant l'objet de votre appel et votre numéro de portable, la directrice ne manquera pas de vous rappeler.

Pièces à fournir le jour de l'admission :

- **Certificat d'inscription scolaire** délivré par la mairie
- **Fiche de renseignements photocopiée**, remise lors de l'inscription à la mairie
- **Certificat de radiation**
- **Livret de famille**
- **Carnet de santé** à jour des vaccinations (DT coq obligatoire)
- **Jugement de divorce ou de séparation** le cas échéant
- **Certificat médical** du médecin en cas d'asthme, d'un allergologue en cas d'intolérance alimentaire, s'il y a lieu d'établir un PAI (Projet Accueil Individualisé) → Prévenir dès l'inscription à la mairie.

INFO FOURNITURES SCOLAIRES

L'école fournit l'essentiel du matériel scolaire nécessaire au travail des élèves. Seuls le cahier de textes (ou l'agenda scolaire) et la trousse de base restent à la charge des familles.